

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 15
(4 pouvoirs)

Absents : 4

Exclus : 0

De la Commune de **SURTAINVILLE**

Séance du 20 juillet 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt juillet à vingt heures,

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jérôme BONNISSANT, Maire.

Etaient présents : Mesdames Messieurs BONNISSANT J, LEGER C, LE BRUN B, NOEL C, SOREL G, DUCHEMIN I, BRISSET C, HUBERT C, LEGER M., LEFEVRE T, GOUJON C.

Absents :

Excusés représentés : M. SIMON F qui a donné pouvoir à M. BONNISSANT J, Mme LE MAITRE G qui a donné pouvoir à Mme LEGER C, Mme LE MOIGNE V qui a donné pouvoir à Mme LE BRUN B, Mme THOMINET O qui a donné pouvoir à M. HUBERT C.

Date de convocation

13/07/2017

Date d'affichage :

11/09/2017

Un scrutin a eu lieu, M. BRISSET C a été nommé secrétaire.

O B J E T

Décisions du Maire

=====

Le Maire rend compte des décisions prises par lui-même, à savoir :

Marchés publics

N°2017-021 du 19/06/2017 – Marchés Publics : Remise en état des bornes électriques du camping municipal auprès d'ENGIE INEO à 50110 TOURLAVILLE, pour un montant HT de 3 077.00€ soit TTC 3 692.40€.

N°2017-024 du 10/07/2017 – Marchés Publics : Travaux de réhabilitation des installations sportives du stade municipal – procédures adaptées 2017-002 et 2017-003 avec les entreprises suivantes :

- Lot 01 Démolitions Gros Œuvre : SAS MOREL à Saint Joseph pour un montant TTC de 53 990.54 €
- Lot 02 menuiseries extérieures : SAS LEFER à Bricquebec en Cotentin pour un montant TTC de 14 673.95 €,
- Lot 03 Menuiseries intérieures : SAS LEFER à Bricquebec en Cotentin pour un montant TTC de 12 223.43 €,
- Lot 04 Electricité/plomberie/ventilation : SELCA à Beaumont Hague pour un montant TTC de 53 004.20 €,
- Lot 05 peinture : SAS LEFEVRE Guy à Tourlaville pour un montant TTC de 15 097.43 € avec variantes,
- Lot 06 optionnel Carrelage Faïence : SARL TIRAPU à Montebourg pour un montant TTC de 18 034.40 €.

N°2017-025 du 13/07/2017 – Marchés Publics : achat d'un nettoyeur haute pression budget annexe du camping auprès des Ets LEBIEZ à Valognes pour un montant HT de 580.00 € soit 696.00 € TTC.

Finances

N°2017-022 du 04/07/2017 – Actualisation des tarifs municipaux de location des gîtes vacances pour 2018.

N°2017-023 du 04/07/2017 – Actualisation des tarifs municipaux pour 2018 : droits de place du camping, tarif de la wifi, tarif aire de services pour camping-car, tarif chèque de caution ménage, tarif prestation forfait ménage.

Adhésion FSL

=====

Fonds Solidarité Logement

Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées 2017 :
Le conseil municipal accepte de renouveler son adhésion à ce dispositif pour l'année 2017 et s'engage à verser une contribution d'un montant de 742.20 €, soit 0.60 € x 1237 habitants, auprès de la Caisse d'allocations familiales, gestionnaire du dispositif.

Même séance

Voirie Clibec

=====

Circulation voirie village de Clibec à Hauteville

Un comptage des véhicules avec analyse de vitesse a été effectué du 23 juin au 2 juillet 2017 dans le village de Clibec, avec discrimination véhicules légers/poids lourds, dans les 2 sens de circulation. Il en ressort que de nombreux véhicules empruntent cette voie mais peu de véhicules dépasse les 50 km/h.

Différentes propositions sont faites pour limiter la circulation. L'Agence technique départementale du Cotentin et le pôle de proximité des Pieux seront consultés pour avis sur ces différentes possibilités. Ensuite un sondage sera réalisé auprès des riverains. Un groupe d'élus est chargé de ce dossier : Messieurs Noel, Brisset, Madame Sorel.

Même séance

Chats errants

=====

Stérilisation des chats en errance

Le maire fait part d'une demande d'une habitante du secteur de la plage. Elle propose de prendre une mesure de stérilisation des chats errants dans son quartier, par l'intermédiaire d'une délégation à l'association 40 EN CHATS, en vue de maîtriser la démographie des chats errants.

Après délibération,

Considérant qu'il n'y a pas eu d'autres signalements en mairie, hormis celui de cette habitante, de divagations de chats errants sur les différents secteurs de la commune, qu'aucun constat particulier n'a été effectué et que, de ce fait, la divagation et la prolifération des chats ne semblent pas être un problème majeur sur la commune,

Le conseil municipal estime que ce n'est pas utile de s'engager actuellement dans une campagne de capture pour stérilisation des chats errants.

Même séance

DSP accueil loisirs

=====

Délégation de Service Public (DSP) GARDERIE/ALSH/TAP :

Mme Le Brun Bernadette rappelle aux membres que l'actuelle délégation de service public concernant l'accueil loisirs en général se termine au 31 décembre 2017.

Pour reconduire une délégation de service public, se pose le problème d'incertitude de pérennisation des temps d'activités périscolaires TAP, que ce soit sur le plan législatif, financier, et par rapport aux souhaits des parents et des enseignants selon les discussions déjà engagées.

Les TAP actuels sont assurés jusqu'au 31/12/2017. Les activités prévues au niveau aménagement du temps scolaires sont programmées sur 4.5 jours d'école, les encadrants TAP sont recrutés pour l'année scolaire et il semble difficile de dire aux parents qu'il n'y aura plus de TAP à partir de janvier 2018 car délai trop court pour leur permettre d'assurer la garde de leurs enfants.

Aussi, compte tenu de tous ces éléments, il a été envisagé à titre exceptionnel d'établir un avenant à la délégation de service public actuelle. L'actuel délégataire a donné son accord de principe et nous a fait part de projet d'avenants financiers.

Après délibération, le conseil municipal :

- donne son accord à la passation d'un avenant de prolongation de la DSP actuelle, du 1^{er} janvier 2018 jusqu'au début juillet 2018 (fin de l'année scolaire 2017-2018),
- sollicite des informations et justifications supplémentaires auprès du délégataire concernant le projet d'augmentation de ses frais,
- donne un avis favorable à une négociation financière sur l'avenant pour la durée d'environ 6 mois allant de janvier à début juillet 2018 (fin de l'année scolaire 2017-2018).

Un sondage sera réalisé auprès des parents à la rentrée de septembre 2017 pour connaître leurs souhaits par rapport à la pérennisation des TAP pour les années scolaires suivantes.

Même séance

Commission

=====

Compte rendu de la commission « Voirie » du 30 mai 2017

Suite à la réunion de conseil municipal du 15 juin et à la commission voirie du 30 mai 2017, la demande de Mme Bourdon Geneviève qui souhaite créer une place de stationnement pour véhicule PMR a été examinée avec l'agence départementale du Cotentin. Ce service donne un avis favorable à la modification de l'accès de la place de stationnement, pour être parallèle à la route et en démontant une partie du mur jusqu'aux

boîtes aux lettres. Ce point a été vu avec Mme Bourdon qui va déposer une modification de plan dans son dossier de demande de déclaration de travaux en cours d'instruction. Compte tenu de cette modification, la commission voirie émet un avis favorable à sa demande modifiée. Le conseil municipal valide l'avis de la commission.

Même séance

Questions diverses

=====

Admission en non-valeur Budget principal

Le receveur municipal nous a fait part de créances éteintes sur le budget communal : titre 2016-374 d'un montant de 62.28 € et titre 2016-87 de 38.70 €, suite à une ordonnance de rétablissement personnel qui efface ses dettes du débiteur.

Après délibération, le conseil municipal admet en non-valeur pour créances éteintes les 2 titres précités de 2016 n°87 pour un montant restant de 38.70 € et n°374 d'un montant de 62.28 € représentant un total de 100.98 € sur le budget communal.

Signalisation terrain des laguettes

Suite aux travaux de revêtement de voirie effectués sur le chemin traversant l'aire de loisirs des laguettes, il conviendrait de compléter la signalisation de sortie d'accès pour éviter toute confusion de priorité par les utilisateurs. Aussi, il est proposé de poser un panneau « cédez le passage » à la sortie de l'accès du terrain de loisirs – accès côté route du Pou VC 21, comme il en existe un sur l'accès côté CD 66. Après délibération, le conseil municipal donne son accord et décide de réglementer la sortie du terrain de loisirs côté VC 21 route du Pou par un panneau de signalisation « cédez le passage ».

Formation FREDON

Suite à l'engagement de la commune dans la démarche du désherbage zéro phyto, l'audit effectué sur notre commune n'a pas révélé de points négatifs. La labellisation de notre commune sera sans doute possible pour la fin d'année 2017. Une communication devra être faite régulièrement auprès de la population pour inciter celle-ci à modifier ses techniques de désherbage et tendre vers le zéro phyto.

Délibéré à Surtainville, les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire : Jérôme BONNISSENT